



CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le:

26 OCT. 2016

2488

**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
Luxembourg

Luxembourg, le 26 octobre 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures au sujet de l'*Espace seniors* à Rumelange.

Dans la mesure où le Centre intégré pour personnes âgées (CIPA) à Rumelange ne répond plus aux besoins actuels, son gestionnaire SERVIOR avait présenté, il y a quelques années, un projet pour transformer l'ancienne maison de retraite en un *Espace seniors*. Un complexe était annoncé qui réunirait en un seul lieu trois formes d'hébergement distinctes. Dans la réponse à la question parlementaire n°2067, Madame la Ministre fait remarquer que « [a]ctuellement, la suite du projet est suspendue du fait qu'il existe des situations litigieuses avec le bureau d'architectes ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région et à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- Madame la Ministre, peut-elle nous renseigner sur l'état actuel de ce dossier ?
- Est-ce que les différends avec le bureau d'architectes ont été réglés ?
- Dans l'affirmative, quand est-ce que la phase de construction va démarrer ?
- Quelle sera la durée probable des travaux de construction ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Marc Spautz  
Député



**Réponse commune de Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration et de Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures à la question parlementaire n° 2499 du 26 octobre 2016 de Monsieur le Député Marc Spautz**

---

Dans notre réponse à la question parlementaire n°2067 du 13 mai 2016 de Madame la Députée Sylvie Andrich-Duval et de Monsieur le Député Marc Spautz, nous avons dressé l'état de la situation du projet du futur « Espace Senior » à Rumelange.

Etant donné que depuis cette date il n'y a pas eu d'évolutions dans ce dossier, il ne nous est pas possible d'apporter des réponses plus précises à la question parlementaire sous rubrique.